



**DÉCISION DE LA COMPOSITION DU JURY
DU CONCOURS SUR TITRES D'ASSISTANT SOCIO-ÉDUCATIF
(Emploi d'assistant de service social)**

Le Directeur du Centre Hospitalier de Chartres,

Vu la décision portant ouverture d'un concours sur titres pour le recrutement d'assistant de service social, en date du 21 mars 2024,

DÉCIDE

Article 1 : La composition du jury est fixée comme suit :

Madame Nathalie MEYER-ROSSI, Responsable du développement social au Centre Hospitalier de Chartres, présidente du jury ;

Monsieur Louis-Marie DE SOYE, Directeur-Adjoint de la Fondation d'Aligre à Lèves ;

Monsieur Philippe RABATÉ, Cadre socio-éducatif à l'hôpital de jour de Pédopsychiatrie au Centre Hospitalier Universitaire de Tours ;

Madame Maïwenn SEKULOSKI, Assistante de service sociale de second grade à l'hôpital de jour de Pédopsychiatrie au Centre Hospitalier Universitaire de Tours

Article 2 : Le Directeur des Relations Humaines est chargé de l'exécution de la présente décision.

Chartres, le 15 juillet 2024



Pour Le Directeur-Adjoint chargé
de la Direction des Relations Humaines,
Par déléation, la Responsable du Pôle Social

Nathalie MEYER-ROSSI